



DOUANE
FRANCHE COMTE

SÉCURITÉ

RADON, CONDITIONS DE TRAVAIL

En propos liminaire, la CFDT indique qu'ayant participé à la visite de site à La BSE Les Rousses, les conditions de contrôle des agents de cette brigade sont dangereux suite aux aménagements de la voirie par la commune autour de la brigade, et qu'une partie du 1^{er} étage du bâtiment comporte des pièces sans électricité ni chauffage, indigne de la Douane. Mme ROCKLIN demandera à la DI (PMR) de se rendre sur place rapidement pour prendre la mesure des problèmes. Mme ROCKLIN s'engage à refaire un point à la prochaine FSS lors de la présentation du compte-rendu FSS de la visite de site Aux Rousses.

Autre demande de la CFDT sur le service régional tabac, Mme ROCKLIN indique qu'un agent Paris-spécial a été demandé (agent effectivement nommé depuis), et qu'un vacataire sera recruté également.

**Compte-
rendu de la
FSS
Besançon
du 29/09/25**

BUDGET FORMATION / MATÉRIEL

Formations et achats

La CFDT a validé les dépenses suivantes :

Formations	<ul style="list-style-type: none">- "postures -Feldenkrais"- Conduite sur piste glissante"- Secours d'urgence (à Lons Le Saunier le 16/10/25)- 1ere formation conduite sur piste glissante (le 03/11/25)-Prévention Burn Out (le 20/11/25)-Nutrition et santé (ouverte pour tous le 27/11/25)-Communication apaisée avec les usagers et les collègues (le 12/12/25)- Hyperconnexion / équilibre vie privée-professionnelle (le 15/12/25)- Reconnaissance au travail pour les encadrants (relance de candidatures -formation prévue début janvier 2026)
Matériels	<ul style="list-style-type: none">- 2 fauteuils pour l'aubette de la BSE Les Rousses- 4 supports ordinateurs portable- 10 souris ergonomiques
Mesures	<ul style="list-style-type: none">- Mesures Radon

MODIFICATION HORAIRES DU BUREAU DE MORTEAU

Demande des agents (meilleur équilibre entre vie privée/professionnelle), accord des transitaires locaux et alignement sur les horaires des autres bureaux frontières de la Direction.

Passage en 8h/12h – 13h30 /17h30 (au lieu de 14h/18h)

La CFDT a validé ces évolutions.



ASSISTANTE DES SERVICES SOCIAUX

Mme Laura DUBOZ intervient auprès des 240 agents des Douanes actifs ainsi que les retraités (en plus des agents de la DGFIP 25). elle a constaté en 2024 une augmentation sensible du nombre de sollicitations des agents actifs par rapport à 2023, avec 34 demandes (14 % de l'effectif de la DR Besançon) sur les thèmes liés à la vie professionnelle, personnelle, mais aussi au logement et au budget familial. Mme DUBOZ participe aux visites FSS des sites douaniers du Doubs, aux FSS à Besançon, à certaines réunions brigades. Elle indique mener des actions dans le cadre du handicap et soutient pour les proches aidants.

Mme DUBOZ rappelle qu'elle est soumise au « secret professionnel » et encourage les agents à la contacter pour tous ces domaines d'activité.

POINTS ACTIONS PMD-DI SUITE AUX RAPPORTS ISST :

Montbéliard BSI

Un purificateur d'air à envisager, une nouvelle visite de l'ISST (hydrométrie et humidité). Il est évoqué l'éclairage de nuit des agents pour se rendre au parking du champ de foire (obligation de l'employeur, à voir avec la mairie de Montbéliard)

BP Besançon

Envisager davantage d'aération de la salle de réunion, moisissures murs angle un des bureau de la PGP, odeurs sanitaires, à sa connaissance pas de devis d'isolation de la porte de secours, revoir l'éclairage extérieur au niveau des garages.

Souci relevé avec le bailleur qui ne prend pas les mesures malgré les courriers de PMR-DI.

Morteau bureau

il est demandé au chef service de passer une EB pour le plan d'évacuation des locaux.

Les Rousses BSE

Demande que PMR-DI prenne les mesures concernant les dangers de sécurité des contrôles des agents.

Delle BSE/bureau

Sur le toit garage mise en place d'une ligne de vie, refaire le point avec PMR-DI

A plusieurs reprises, il a été constaté que le service PMR-DI n'avait pas suivi de façon optimale les dossiers suite aux rapports de l'ISST, et donnaient des réponses inadéquates aux préconisations de l'ISST . Mme ROCKLIN refera le point avec PMR-DI pour obtenir des réponses plus claires de leur part.

RAPPORTS RADONS DES BUREAUX DE MORTEAU ET PONTARLIER

Morteau bureau

Les nouvelles mesures radons sont conformes cette fois-ci, suite aux travaux effectués.

Pontarlier bureau

Suite aux 1ères mesures radon (demandées par la CFDT), il s'avère que les taux sont non conformes sur la partie bureau de contrôle. L'ISST préconise 2 types de solutions qui seront transmises à PMR-DI pour prise en compte des travaux par le bailleur. De nouvelles mesures radon seront effectuées à l'issue des travaux.

ACCIDENTS SERVICE / FICHE SIGNALLEMENT /FICHE RSST

L'AP annonce que depuis juillet il n'y a pas eu de nouveau accident de service. Or, l'administration n'aurait pas pris en compte un accident de service récent à Pontarlier BSE.

Mme ROCKLIN indique qu'aucune fiche de signalement, ni fiche RSST ne sont remontée en 2025 - Or une OS présente en séance une fiche RSST du mois de Juin 2025 signée par 7 agents de la BSE Les Rousses. Mme ROCKLIN fera le point avec l'AP afin de comprendre pourquoi cette fiche RSST n'est pas remontée, et la présentera à la prochaine FSS.

QUESTIONS DIVERSES

SECURITE DES LOCAUX

La CFDT demande des informations sur les travaux en cours et audits sécurité effectués dans les locaux douaniers ces derniers mois.

Les travaux de sécurité ont été fait aux BSI de Lons et Montbéliard, ainsi que la mise sous alarme complète de la BSE Les Rousses.

LA CFDT demande des informations sur l'audit sécurité de l'Hotel des Douanes. Mme ROCKLIN annonce qu'en effet un audit des policiers a été effectué et qu'il n'est pas bon. Audi transmis à PMR-Di pour la mise en place des corrections (grille cour, badges, grillage mur mitoyen, etc..). Cet audit fera l'objet d'un point lors de la prochaine FSS.

Il est demandé de présenter un point sécurité des locaux lors de la prochaine FSS.

DENSIMETRE / SMBI Delle

La DR n'a plus de référent densimètre (CRP) depuis le départ en mutation de l'agent formé. Mme ROCKLIN a fait le choix sans communication aux autres agents de la direction qui aurait été volontaire, de faire former un agent de Delle BSE (s'étant porté volontaire). Cela pose des soucis pour l'employeur de faire porter les manipulations mensuelles en lien avec les rayons ionisants sur les densimètres par des agents non habilités.

Mme ROCKLIN indique aux OS vouloir les associer à la future mise en place du SMBI à Delle BSE. La CFDT sera vigilante vis à vis de cet outil de travail particulier (ondes radioactives, formation des agents et du responsable de site)

La date de la prochaine FSS est annoncée pour le 25/11/25

La CFDT Franche-Comté

